



COMPTE-RENDU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 16 JUIN 2021

Pour ce premier CTL en quasi-présentiel (certains participants y ont participé en visio), la tonalité générale était légèrement surréaliste. Il s'agissait de la re-convocation du CTL qui n'avait pas pu se tenir le 3 juin faute de quorum et qui traitait, entre autres, de deux sujets importants, le protocole sur le télétravail à la DGFIP et la mise en place du premier Service de Gestion Comptable du Vaucluse à Vaison-la-Romaine le premier septembre prochain.

C'était la **première rencontre « physique » avec le nouveau directeur des finances publiques**, Michel Laffitte. Il nous a informé de l'absence des représentants de Solidaires et a donné lecture d'une « lettre ouverte » en expliquant les motifs.

Après lecture des déclarations liminaires de la CGT et de FO, le président nous a gratifiés de sa propre déclaration liminaire, qui consistait, en fait, en une réponse au message adressé aux agents mercredi dernier par la CGT sur le protocole télétravail. Il nous a expliqué qu'il souhaitait réagir à des « affirmations erronées » et au titre du message. De notre point de vue, il n'y a pas une virgule à retirer et les débats de ce CTL n'ont fait que confirmer l'expression d'« entourloupe » concernant ce soi-disant protocole.

La CGT a vivement réagi à la convocation de cette réunion un mercredi alors que deux de ces quatre représentants sont en temps-partiel. Nous avons rappelé au directeur les termes de la loi du 04/08/2014 sur l'égalité RÉELLE entre les hommes et les femmes et la communication récurrente de la DGFIP sur le sujet de l'égalité. Pour la CGT, la participation aux instances de dialogue social fait partie intégrante de la vie administrative et répond aux mêmes règles et obligations.

S'en est suivie une longue et pénible discussion sur les modalités de participation des experts convoqués par les organisations syndicales. Ce sujet n'avait jamais auparavant posé problème entre des OS exerçant leurs mandats de manière responsable et une direction qui, en étant consciente, laissait chacune.e s'exprimer sans entrave. Monsieur Laffitte semble vouloir imposer une lecture rigoriste des textes régissant le dialogue social. Cela a donc pollué cette réunion avec des échanges protocolaires incessants et il a fallu que la délégation CGT élève la voix pour que le bon sens s'impose et que les débats puissent se dérouler de manière plus fluide.

Quand nous avons enfin pu parler de sujets de fond, la direction a présenté des modifications au TAGERFIP sur le SPF et le futur SGC de Vaison. Bien qu'il s'agisse d'ajustements consécutifs au déploiement du NRP, la CGT a dénoncé le glissement progressif vers une politique de l'emploi au fil de l'eau. Nous reviendrons sur le NRP plus loin.

Place ensuite au débat sur ce fameux **protocole télétravail**. La CGT a refusé de participer au vote pour plusieurs raisons. Tout d'abord il faut préciser que la direction n'entendait pas laisser l'espace pour la moindre modification de son contenu. Et pour cause : il est figé au niveau national et en aucun cas adaptable au niveau local. Surtout, les discussions au niveau fonction publique vont se clore cet été et, de l'aveu même du directeur, ce protocole risque d'être modifié, voire remplacé dès cet automne. Précisons que la modalité indemnitaire proposé par le ministre Montchalin (que la CGT juge indigne, mais c'est un autre débat) n'y figure pas, alors que pour nous, la prise en charge des frais engendrés par le télétravail est un préalable à toute discussion sur le sujet.

Mais l'évocation de cette question a eu le mérite d'éclaircir certains points pratiques alors que le dispositif est censé être déjà opérationnel, et qu'il suscite beaucoup d'interrogations chez les collègues. Tout d'abord, les débats ont confirmé l'analyse de la CGT sur les motivations de la direction générale de mettre en place ce protocole le plus rapidement possible. Cela lui permet, au

moins pour quelques mois, d'instaurer un système à moindres frais, verrouillé, caporaliste et laissant le plus de latitude possible à l'administration dans sa gestion.

La délégation CGT a bien-sûr mis la direction sur le grill concernant les modalités de dépôt des demandes. En particulier, sur l'obligation du fameux entretien préalable avec le chef de service, dont le directeur a lui-même reconnu (et assumé !) le caractère arbitraire. À quoi sert SIRHIUS ? A dématérialiser les demandes sur les sujets relatifs à la vie administrative des agents. Avant de poser un congé, une demande de temps-partiel ou une modification d'un module ARTT, prend-on l'attache de son chef ? Ben non ! Alors, pourquoi diable faut-il en passer par là pour une demande de télétravail ? Allez, vu que la direction n'a pas été capable de nous donner une réponse satisfaisante, nous on vous le dit : pas de demande dans SIRHIUS, pas de trace, que de l'informel, et moins de recours ! Le système mis en place vise à ce que les collègues soient pieds et poings liés face à leurs chefs de service.

La CGT condamne fermement ce système qui laisse toute la place à la subjectivité, voire à l'arbitraire, en particulier sur l'articulation du télétravail « flottant » (jours mensuels à prendre « en concertation » avec son chef de service). Nous publierons rapidement une fiche d'aide à la demande et aux modalités de recours sur ce sujet. Enfin, la CGT a interrogé la direction sur l'utilisation de l'application de flicage « Bali », qui semble ne pas la connaître. La vigilance sera de mise !

Le **SGC de Vaison**, premier véritable avatar du NRP en Vaucluse, va ouvrir ses portes le premier septembre prochain. On peut légitimement être inquiets quand on sait la catastrophe que cela a été dans d'autres départements. Premier constat : malgré un calibrage discutable, tous les emplois ne seront pas pourvus ! Rappelons que ce poste va gérer près de 200 budgets ! Et on n'est pas certains, non plus, que les travaux seront achevés pour l'ouverture. Ils sont censés débiter le 21 juin pour l'aménagement des locaux « historiques ».

La CGT a rappelé son opposition résolue et constante au NRP, instrument de destruction du réseau territorial de la DGFIP. Pour autant, nous avons porté les demandes et surtout les craintes des agents concernés. En particulier, il y a beaucoup d'interrogations sur le fameux « accueil de premier niveau », tant sur son périmètre, que sur la formation ou les conditions matérielles d'accueil.

On ne sait pas trop si la **fusion des services de publicité foncière** du département est un élément du NRP, ou la première étape d'une transformation beaucoup plus globale et radicale de cette mission. En tout état de cause, le chantier avance. La direction continue à mettre le paquet (EDR, BNIPF, contractuels) au moins jusqu'à fin juillet pour aboutir. En termes d'emplois, la répartition entre Avignon et Orange pourra varier, mais bien sûr sans toucher à l'effectif global. L'antenne d'Orange sera particulièrement chargée de la gestion des téléactes et télérequisitions qui serviront de variable d'ajustement entre les deux sites. La CGT a demandé si un des nouveaux services d'appui à la publicité foncière est partie prenante de l'opération. D'après la direction, cela n'est pas encore le cas, de même pour le service national de l'enregistrement.

Questions diverses :

La CGT a abordé l'**arrêt du recours aux vigiles** dans les accueils. Sans surprise, la direction a confirmé et expliqué sa décision par la sortie progressive des mesures sanitaires. La CGT a attiré l'attention sur la campagne des avis dans les SIP au mois d'août alors que la « vie normale » ne reprend qu'en septembre, et sur la situation, toujours tendue, à la trésorerie Vaucluse amendes.

Nous avons déploré que le déploiement de l'**application « DEMETER »**, qui remplace le logiciel caisse, n'ait fait l'objet d'aucune information aux représentants du personnel, alors qu'elle est structurante pour la plupart des services de la direction.

Enfin, suite au départ en retraite ou à la promotion de plusieurs membres de l'**équipe de renfort**, nous avons demandé si une campagne d'appels à candidature était mise en place. La direction a choisi de ne pas remplacer les partants, préférant affecter plus d'agents dans les services.

Vos représentants CGT au comité technique local : Henri Santucci, Frédéric Sottet, Mélanie Lubinu